



N° 001 /AMB/RCA/BRU/PC/CCP/25

COMMUNIQUE

En application de l'Arrêté N°008 du 15 Septembre 2020, déterminant la procédure de mise en place des Comités de Sélection, d'examen des candidatures et de sélection des Commissaires et Membres des démembrements de l'Autorité Nationale des Elections, l'Ambassade de la République Centrafricaine auprès du Royaume de Belgique, du Royaume des Pays-Bas, du Grand-Duché de Luxembourg et de l'Union Européenne informe la Communauté Centrafricaine du BENELUX de ce qui suit :

Les Compatriotes qui voudraient se porter candidats pour être Membres des démembrements de l'Autorité Nationale, chargés de la conduite des opérations de terrain, à savoir la préparation, l'organisation et la supervision des opérations électorales de 2025/2026, doivent déposer ou envoyer leurs candidatures, au Secrétariat de l'Ambassade, selon les exigences suivantes :

A- Parties Prenantes :

- Partis Politiques : 5 Représentants,
 - Majorité 2 représentants,
 - Opposition démocratique 2 représentants,
 - Partis politiques centristes 1 représentant.
- Pouvoirs Publics : 5 représentants,
- Société civile : 5 représentants.

B- Pièces à fournir :

- Une déclaration de candidature,
- Une copie du Certificat de Nationalité Centrafricaine,
- Une copie certifiée conforme du diplôme,
- Une copie ou extrait d'acte de naissance,
- Un extrait de Casier judiciaire datant de moins de trois (3) mois,
- Un Curriculum Vitae (C.V.) retraçant le cursus académique ou professionnel du candidat,
- Une copie de Carte d'électeur ou le récépissé de l'inscription sur la liste électorale.

C- Période de dépôts de candidatures :

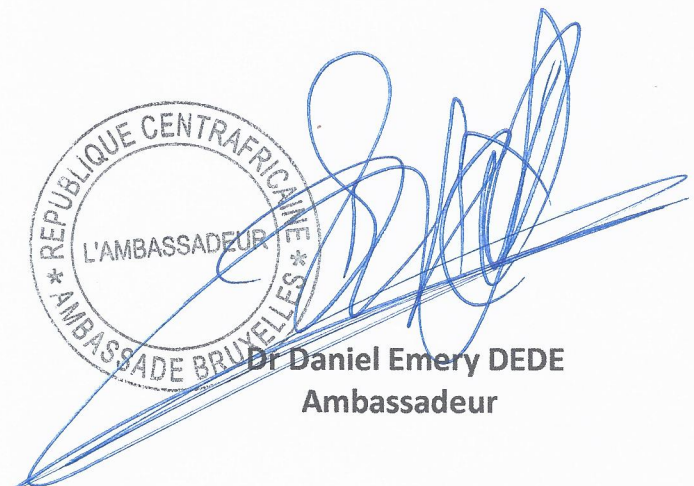
La période de candidatures dure cinq (5) jours ouvrables donc à compter du Vendredi 31 Octobre 2025 au Jeudi 06 Novembre 2025.

Toutes les candidatures sont à déposer ou envoyer à l'Ambassade par les adresses suivantes :

- Par post : **Avenue de Meysse 101, 1020 Bruxelles ;**
- Par voie électronique : **contact@ambassaderca.be**

N.B. : Les candidatures ne remplissant pas les conditions ci-dessus ou présentées hors délai ne seront pas examinées. La disponibilité du candidat à assurer ses devoirs des démembrements s'avère nécessaire et important. Les candidatures féminines sont fortement encouragées avec au minimum deux (2) candidatures par entité.

Fait à Bruxelles, le 30 -10- 2025



The stamp is circular with the text "REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE" at the top, "L'AMBASSADEUR" in the center, and "AMBASSADE BRUXELLES" at the bottom. The signature is a complex, stylized blue ink scribble that covers the stamp and extends to the right.

Dr Daniel Emery DEDE
Ambassadeur